

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-572-1

Modifiant le Règlement 2019-572 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin Lebeau par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2019-2020

ATTENDU QUE le règlement 2019-572 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin Lebeau par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2019-2020 a été adopté le 13 décembre 2019;

ATTENDU l'ajout de l'adresse civique 1785, chemin Lebeau n'apparaissant pas dans le rapport ayant servi à la création du règlement;

ATTENDU QUE les coûts doivent être révisés;

ATTENDU QU'un avis de motion et le dépôt du présent projet de règlement ont été donné par la conseillère madame Suzanne Paradis et présenté à la séance ordinaire du Conseil du 21 février 2020;

ATTENDU QUE l'entrepreneur concerné est avisé de procéder aux travaux d'entretien hivernal requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par _____, appuyé par _____

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil que le « Règlement 2019-572-1 amendant le règlement 2019-572 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin Lebeau par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2019-2020 » soit adopté et qu'il soit statué ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Modification d'une partie de l'article 4

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal du chemin Lebeau, une tarification de 104.94 \$ sera imposée à chacun des vingt-deux (22) propriétaires de maison et/ou chalet.

Est modifié par :

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal du chemin Lebeau, une tarification de 100.37 \$ sera imposée à chacun des vingt-trois (23) propriétaires de maison et/ou chalet.

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

François Ghali
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Avis de motion, présentation et adoption : Le 21 février 2020
Avis public adoption du règlement : Le x 2020
Adoption du règlement : Le x 2020
Affichage du règlement le: Le x 2020

**Annexe au règlement # 2019-572
Résidents du chemin Lebeau**

Matricule	Propriétaire	Adresse mun.
2976-88-5060	Amel Koubaa	1757, chemin Lebeau
2976-88-3153	Bonnie Harnden Steffan Apel	1763, chemin Lebeau
2976-88-1147	Denise Duquette Judes Renaud	1767, chemin Lebeau
2976-78-5807	Douglas J. Meyer Patricia Lynn Tartt	1777, chemin Lebeau
2976-78-2610	Carl Germain	1779, chemin Lebeau
2976-68-9505	Paul Morrell Susan Gearey	1783, chemin Lebeau
2976-78-4223	Gary Flockton Louise Parisien	1785, chemin Lebeau
2976-68-2808	Debbie Hill	1789, chemin Lebeau
2976-58-9009	Debbie-Lee Zemnickis	1791, chemin Lebeau
2976-58-6811	Donald Mofford Debbie-Lee Zemnickis	1795, chemin Lebeau
2976-58-5113	9354-4583 Québec Inc. A/S Andrew Malcom Wood	1797, chemin Lebeau
2976-59-4090	Yvan Aubry Roma Cabel	1800, chemin Lebeau
2976-58-3210	Karim Boukhal Dalal Haddadi	1801, chemin Lebeau
2976-58-0904	Serge Bourgeois Nathalie Lamothe	1803, chemin Lebeau
2976-49-9893	Lucien Laperrière	1806, chemin Lebeau
2976-48-7632	Wayne Cabel	1808, chemin Lebeau
2976-48-2115	Miguel Albares Moraleda Miguel Angel Cardona Mosqueda	1810, chemin Lebeau
2976-47-5585	Geneviève Gore Sophie Debrus Liam Gore	1815, chemin Lebeau
2976-47-1561	Liam Gore Geneviève Gore Andrea Gore	1819, chemin Lebeau
2977-30-7925	Richard Seale	1822, chemin Lebeau
2976-37-8731	Grégoire Leclair Mélanie Deslauriers	1823, chemin Lebeau
2976-37-5808	Edmond C. Bourgeois Wendy I. Garderner- Bourgeois	1825, chemin Lebeau
2976-36-4595	Jessica Lebrasseur Michael Cloutier	1829, chemin Lebeau